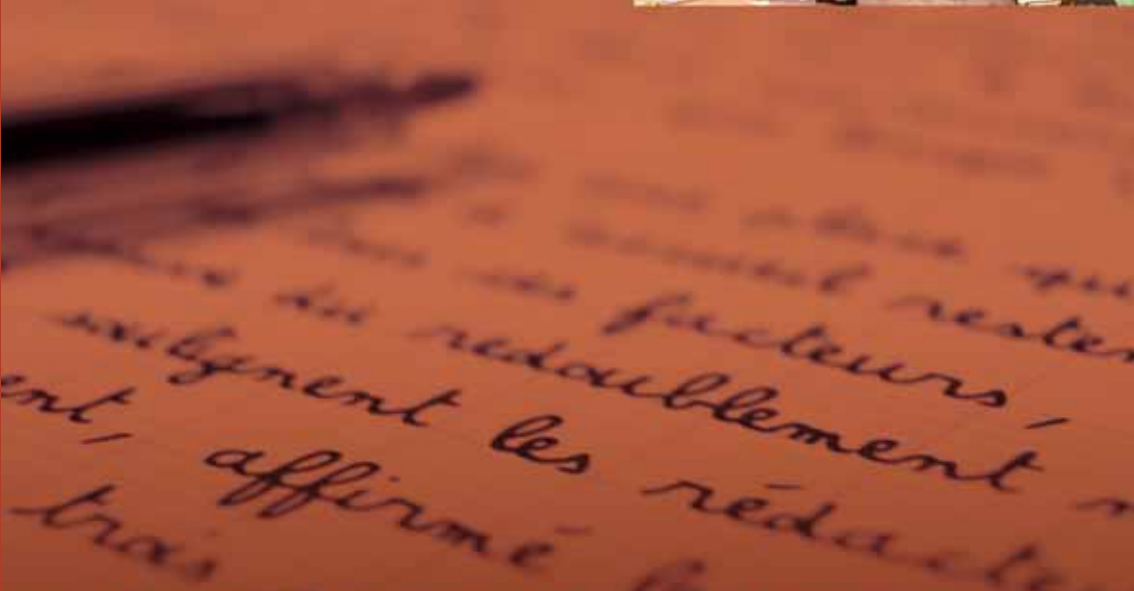




Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)



●●●● Des évaluations au service d'une éducation de qualité pour tous

Pour tous,

Les ministres francophones s'engagent

Fortement interpellés par le sombre tableau de l'éducation dans le monde dressé lors de la première Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990), les ministres de l'Éducation des États et gouvernements francophones ont répondu à l'appel à la mobilisation.

La même année, ils ont amorcé, dans le cadre de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), une réflexion visant à ce que le caractère indissociable des dimensions quantitatives et qualitatives de l'éducation soit reconnu dans les efforts pour la scolarisation universelle. Puis, dès l'année suivante, ils se sont donné les moyens d'agir concrètement en créant le **Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).**

La CONFEMEN a fixé au PASEC quatre objectifs :

- Identifier des modèles d'écoles efficaces et peu coûteux en comparant, à l'échelle nationale et internationale, les performances des élèves, les méthodes d'enseignement et les moyens mis en oeuvre.
- Développer, dans chacun des États participants, une capacité interne et permanente d'évaluation du système éducatif.
- Diffuser librement les résultats obtenus, de même que les méthodes et les instruments d'évaluation préconisés.
- Renforcer le rôle d'observatoire permanent des systèmes éducatifs du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

une éducation de qualité

Un outil d'aide à la décision

En matière de politiques éducatives, les ministres de l'Éducation font face à au moins deux défis majeurs : faire des choix judicieux qui permettront à toutes et à tous de recevoir une éducation de qualité et s'assurer que ces choix sont réalisables compte tenu des ressources limitées.

En menant des évaluations nationales de la qualité de l'enseignement primaire, le PASEC a pour rôle d'aiguiller ces choix. Basées sur des critères précis et quantifiables, les études PASEC fournissent aux décideurs des Etats membres de la CONFEMEN des renseignements objectifs sur les forces et les faiblesses de leur système éducatif.

Ces évaluations sont de trois types :

- **L'évaluation diagnostique** sert à mesurer les acquisitions des élèves au cours d'une année scolaire, puis à identifier les facteurs qui influent positivement ou négativement sur les apprentissages. En cela, elle permet d'établir un diagnostic de la qualité de l'enseignement primaire.
- **Le suivi de cohorte** consiste à suivre l'évolution d'un même groupe d'élèves pendant cinq années consécutives, en mesurant chaque année leurs acquisitions scolaires. Ce type d'évaluation est utile notamment pour analyser les effets du redoublement.
- **L'évaluation thématique** se base sur les principes de l'évaluation diagnostique, à la différence près qu'elle s'intéresse à un thème précis de politique éducative, tel que l'impact de la double vacation ou celui du recrutement d'enseignants contractuels.

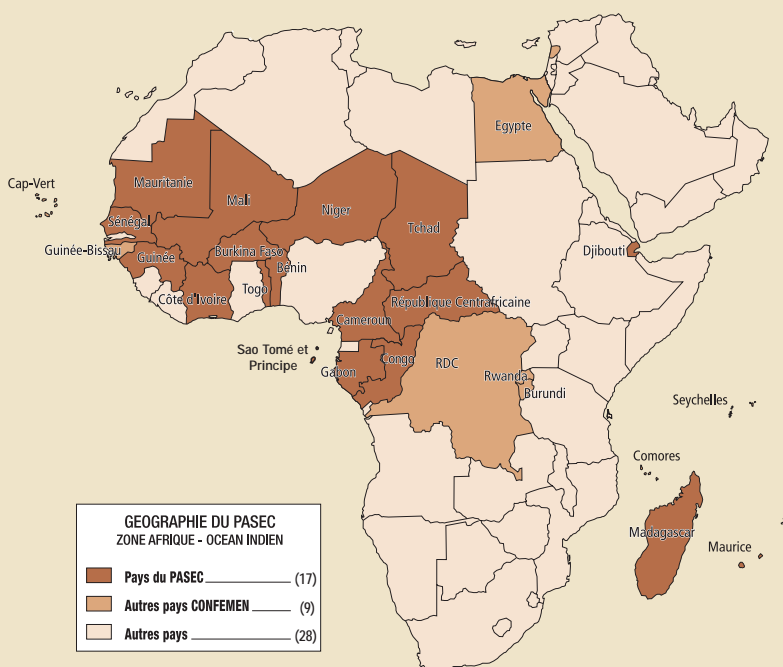
Une méthodologie rigoureuse

Le principe méthodologique qui sous-tend les études PASEC est simple et invariable : il repose sur la comparaison. Aucun système éducatif n'est strictement homogène, et cette diversité est la source d'information à exploiter pour identifier les modes de scolarisation les plus performants. Dans cette perspective, le PASEC met en relation les progressions scolaires des élèves avec les conditions matérielles et organisationnelles dans lesquelles ceux-ci sont scolarisés. Grâce à un protocole et des instruments d'enquête harmonisés, les évaluations PASEC permettent d'établir des comparaisons entre pays. Il en résulte une grande fiabilité des conclusions.

Les évaluations PASEC,

Les pays

A ce jour, 17 pays d'Afrique et de l'océan Indien ont bénéficié d'une évaluation PASEC.



Les acteurs

Les **ministres** en charge de l'Education dans les Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN décident des activités du PASEC lors de chaque conférence ministérielle. Ils initient les évaluations menées dans leur pays en déposant à la CONFEMEN un dossier de candidature, qui est ensuite examiné par le comité scientifique du PASEC. Ils ont également pour rôle, une fois l'étude réalisée, d'organiser un séminaire national de restitution des résultats.

Les **conseillers techniques** ont leur port d'attache au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN (STP), à Dakar. Ils sont chargés de piloter les évaluations PASEC : s'assurer des conditions nécessaires à la réalisation des études, encadrer le déroulement des opérations sur le terrain, prendre sous leur responsabilité l'analyse des résultats et la rédaction des rapports d'études, et procéder à une large diffusion des résultats.

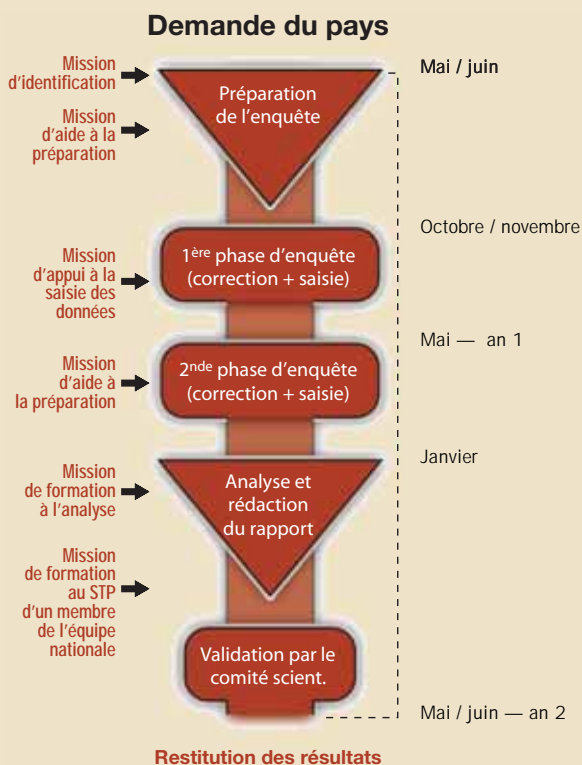
de A à Z

Le déroulement des enquêtes

Les évaluations PASEC prennent la forme d'enquêtes par échantillonnage. Une enquête type comprend :

1 - un suivi sur une année scolaire d'un échantillon d'élèves de deuxième et de cinquième années du primaire, choisis parmi quelque 140 écoles représentatives de la diversité nationale. Ces élèves sont testés en français et en mathématiques à deux reprises, en début et en fin d'année, afin de mesurer leur progression pendant l'année ;

2 - une enquête contextuelle ayant pour but de caractériser l'environnement social et matériel, ainsi que les conditions d'apprentissage dans l'école, à partir de questionnaires destinés aux élèves, aux maîtres et aux directeurs d'école.



Les **équipes nationales** sont composées, dans chaque pays concerné, de cadres du ministère de l'Éducation. Lors des évaluations, ces équipes prennent en charge toute la phase logistique des opérations et participent aux analyses et à la rédaction du rapport final.

Le **comité scientifique**, garant de la méthodologie PASEC, a la responsabilité de valider les études sur le plan scientifique et de se prononcer sur le déroulement des activités de recherche. Se réunissant au moins une fois l'an, il établit le cahier des charges du PASEC pour le soumettre ensuite aux ministres et préside à l'étude des dossiers de candidatures déposés par les pays.

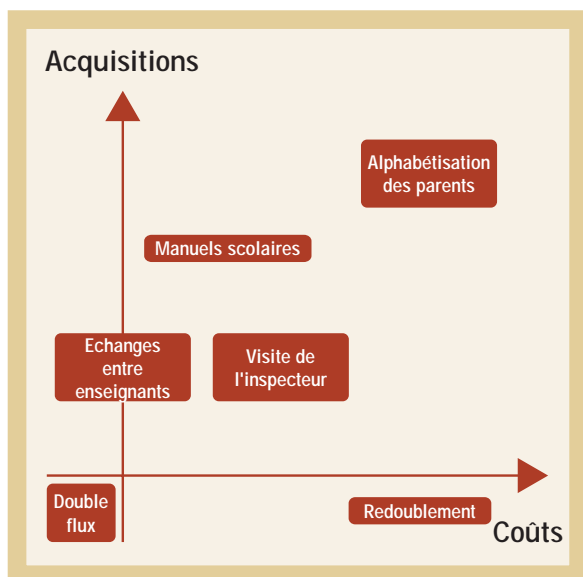
Quelques résultats

Les évaluations PASEC présentent un avantage considérable : non seulement elles mesurent l'effet de certains facteurs sur les acquisitions scolaires, mais elles peuvent également établir une relation entre les effets et les coûts. Après la réalisation de 17 études, on observe que des constantes se dégagent de ces analyses.

Le graphique ci-dessous, qui illustre de façon approximative le rapport coût-efficacité de quelques facteurs clés, présente donc une synthèse des résultats obtenus par le PASEC.

Ce graphique met en évidence le fait qu'il est possible, grâce à certains choix de politiques éducatives, d'améliorer la qualité de l'éducation sans que cela n'entraîne des coûts démesurés.

En effet, certains facteurs, comme la possession et l'utilisation de manuels scolaires, ont une grande influence bénéfique sur les acquisitions scolaires des élèves, moyennant des coûts relativement faibles. En revanche, d'autres facteurs qui mobilisent des ressources financières importantes ont pourtant un effet peu marqué sur le plan pédagogique. Le redoublement arrive alors en tête de liste.



Le PASEC,

Des activités de renforcement des capacités

Depuis 1996, le PASEC organise chaque année un **atelier international de formation** réunissant les membres des équipes nationales. Depuis 2003, ces ateliers ont acquis une ampleur nouvelle grâce à la participation active de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Portant sur des thèmes précis liés à l'évaluation et axées sur l'acquisition de méthodes de travail concrètes, ces rencontres se veulent autant un lieu de formation que d'échange d'expériences entre les participants.

Au fil des ans, les ateliers ont contribué à la création d'un **réseau d'experts PASEC**. L'expertise de certains membres du réseau est en effet de plus en plus sollicitée pour appuyer les équipes nationales dans la réalisation des évaluations, favorisant par là un véritable partenariat Sud-Sud. Par ailleurs, des possibilités de renforcement des compétences à long terme ont été offertes à quelques responsables techniques des équipes nationales, qui sont actuellement membres de l'équipe PASEC au STP.

c'est aussi...

Des projets menés en partenariat

La CONFEMEN entretient une collaboration avec plusieurs autres **institutions internationales**, et ces ententes profitent au PASEC de diverses manières. Un partenariat continu avec l'AIF permet au PASEC d'accroître ses activités de recherche et de valoriser ses travaux, entre autres par la production d'ouvrages de réflexion. A cela s'ajoutent un accord de coopération avec le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (UNESCO-BREDA), qui porte sur des missions conjointes pour soutenir les pays dans l'élaboration des plans d'action nationaux EPT, de même que des ententes de cofinancement avec la Banque mondiale pour la réalisation d'études.

Le PASEC est aussi en relation avec plusieurs **équipes de recherche** dans le secteur de l'éducation, notamment l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU, France). Il a, en outre, apporté son soutien à l'Université Cornell (Etats-Unis) et au Laboratoire d'économie appliquée de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA, France) dans la réalisation d'une enquête complémentaire au suivi de cohorte PASEC mené au Sénégal. Des réseaux de chercheurs, comme le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE) et l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC), figurent également au nombre des partenaires du PASEC.

Publications

Dix-sept rapports nationaux sur les déterminants de la réussite scolaire : Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire (2), Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali (2), Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal (2), Tchad et Togo

Sept brochures synthétisant et vulgarisant les résultats des études PASEC : Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et problématique enseignante (9 pays)

Le redoublement : mirage de l'école africaine ?

Profil enseignants et qualité de l'éducation primaire en Afrique subsaharienne francophone : Bilan et perspectives de dix années de recherche du PASEC

Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : Les résultats du programme PASEC sur neuf pays d'Afrique et de l'océan Indien

Guide pour l'évaluation des facteurs de performance à l'école primaire : Manuel pratique d'évaluation

Notes méthodologiques : les biais de sélection, les modèles hiérarchiques, les techniques d'échantillonnage

Collection de tests CONFEMEN pour le cycle primaire : français et mathématiques

CD-ROM PASEC : Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : données et résultats des évaluations PASEC au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Sénégal (instruments, rapports et données)

Les 41 Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN



Depuis 1960, la CONFEMEN œuvre à la promotion de l'éducation dans le monde francophone. Elle reste ouverte à l'adhésion de tout Etat ou gouvernement ayant le français en partage.

Communauté française
de Belgique
Bénin
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Canada
Canada Nouveau-
Brunswick

Canada Québec
Cap-Vert
Centrafrique
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Egypte
France
Gabon
Guinée

Guinée-Bissau
Haïti
Laos
Liban
Luxembourg
Macédoine
Madagascar
Mali
Maurice
Mauritanie
Niger

Rép. D. du Congo
Roumanie
Rwanda
Sao Tomé et
Principe
Sénégal
Seychelles
Suisse
Tchad
Togo
Vanuatu



Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN

Immeuble Kébé Extension, 3^{ème} étage

B.P. 3220 Dakar SENEGAL

Téléphone : (221) 821 60 22

(221) 821 80 07 (PASEC)

Télécopieur : (221) 821 32 26

E-mail : confemen@sentoo.sn

PASEC : pasec@sentoo.sn

Centre d'information et de documentation : docdoc@sentoo.sn

www.confemen.org